

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 avril 2024

---

## SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

Rejeté

### AMENDEMENT

N ° CE1713

présenté par

M. Chassaigne, M. Jumel, Mme Bourouaha, M. Bénard, M. Castor, M. Chailloux, M. Dharréville,  
Mme Faucillon, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maillot, M. Monnet,  
M. Nadeau, M. Peu, M. Rimane, Mme Reid Arbelot, M. Roussel, M. Sansu, M. Tellier et  
M. William

-----

#### ARTICLE PREMIER

Compléter la première phrase de l'alinéa 21 par les mots :

« afin d'assurer la progression du nombre d'actifs et d'exploitations agricoles et de répondre aux enjeux de souveraineté et de sécurité alimentaires du pays. »

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs de cet amendement souhaitent, a minima, introduire comme finalité la progression du nombre d'actifs et d'exploitations agricoles comme objectif de la politique foncière.